

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 07 JUILLET 2025 à 20h30**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, Mme Marianne PAILLERON, M. Patrick ASTIER.
Mmes Sylvie CANTA, Hélène BERTRAND, Michelle FROMONT, Laurence HOTTE, Sidonie JABBOUR, MM. Gwenaël CHAZOT, Cyrille PONSOT, David ALBRAND.

Absents : M. Hervé OZIL qui donne procuration à Mme Marianne PAILLERON.
Mme Marie-Laure GONTRAND qui donne procuration à M. Patrick ASTIER.
M. Denis ROUME qui donne procuration à M. Gwenaël CHAZOT.
M. Nordine BOUZRAA qui donne procuration à Mme Sidonie JABBOUR.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

DE_2025_84 : VENTE D'UN TERRAIN À LEYRIS

VU délibération DE_2025_06 du 20 janvier 2025.

Le triangle de terrain au sud de la parcelle A700 a été borné. La parcelle nouvellement créée porte le n° A859, sa surface est de 58 m².

La vente à l'euro symbolique par m² au propriétaire de la parcelle A700 peut donc être effectuée.

Après avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider la vente au prix énoncé et charge le Maire de signer tout document relatif à cette transaction.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

M. Bernard CHEVILLIAT,
Maire de LAGORCE



Envoyé en préfecture le 29/07/2025

Reçu en préfecture le 29/07/2025

Publié le



ID : 007-210701264-20250707-DE_2025_84-DE